

Annonces administratives et judiciaires

54308840

So 22/11/2012

Commune de Léognan

**MODIFICATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par délibération en date du 28 septembre 2012, le maire de Léognan a décidé de lancer une procédure de modification du Plan local d'urbanisme portant sur le passage d'une zone 2AU en zone AU dans le secteur du Petit-Ermitage, la suppression et réduction d'emplacements réservés et des adaptations réglementaires mineures (notamment intégration de la notion de surface de plancher, évolution des dispositions réglementaires relatives à la zone AU du Petit-Ermitage nouvellement instituée).

À cet effet, M. Pierre Pechambert a été désigné par le Tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire-enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera à la mairie du **mardi 11 décembre 2012 au jeudi 10 janvier 2013** et le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

Mardi 11 décembre 2012, de 16 heures à 19 heures.

Samedi 22 décembre 2012, de 9 heures à 12 heures.

Jeudi 3 janvier 2013, de 9 heures à 12 heures.

Jeudi 10 janvier 2013, de 9 heures à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Léognan, aux jours et heures habituels d'ouverture (les **lundi, mercredi et jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30**; les **mardis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures**; les **vendredis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures**) ou par courriel à l'adresse urbanisme@mairie-leognan.fr

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête sont tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Bernard Fath, maire de Léognan.